

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Première session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 31 janvier–2 février 2005

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 7 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2005/7-B/1/Rev.1
2 février 2005
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – COLOMBIE 10366.0

Aide aux personnes déplacées en raison des violences en Colombie

Nombre de bénéficiaires	499 000 par an, dont 53% de femmes et de filles
Durée du projet	24 mois (1er avril 2005–31 mars 2007)
Besoins de produits alimentaires	49 220 tonnes
Coût (dollars E.-U.)	
Coût total pour le PAM	40 156 680
Coût total des produits alimentaires	24 716 248

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ODPC): M. P. Medrano

Attaché de liaison principale, ODPC: Mme E. Kocken tél.: 066513-2207

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



RESUME

Depuis 2002, 586 000 personnes sont venues s'ajouter au nombre de personnes déplacées en Colombie, estimé à 2,5 millions de personnes. À mesure que ce chiffre augmente, la prise de conscience de l'ampleur des besoins humanitaires s'accroît. En se fondant sur une évaluation des besoins menée conjointement en 2004 par le PAM et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) le PAM a calculé que 366 000 personnes déplacées n'avaient pas accès à la nourriture en quantité et en qualité suffisantes, et de conclure qu'une aide alimentaire accrue était nécessaire. Conformément aux recommandations de cette évaluation, le PAM prévoit de prolonger de trois à six mois l'aide alimentaire fournie aux personnes déplacées depuis peu, en concertation avec le Comité international de la Croix-Rouge et le Réseau de solidarité sociale (RSS). Le PAM aidera aussi les 40 pour cent de personnes récemment déplacées qui n'ont pas jusque-là bénéficié d'une aide alimentaire, en partenariat avec les Services de secours catholique et l'Église catholique. La composante de secours s'adressera chaque année à environ 160 000 personnes récemment déplacées.

Après cette assistance initiale, le PAM aidera à rétablir les moyens de subsistance et à protéger le capital humain des personnes déplacées en fournissant des repas scolaires et préscolaires, et en menant des activités vivres pour la formation (VPF), vivres-contre-travail (VCT) et d'alimentation des groupes vulnérables. Cette composante s'adressera à 339 000 bénéficiaires par an. Le nombre de bénéficiaires visés est fixé à 499 000 par an pour deux ans; les produits alimentaires nécessaires s'élèvent donc à 49 220 tonnes, le coût pour le PAM étant de 40,2 millions de dollars. E.-U.

À partir du 1er avril 2005, l'opération présentée remplacera l'intervention prolongée de secours et de redressement 10158.0, qui aurait dû prendre fin en décembre 2005. Cela est nécessaire compte tenu de la nouvelle dynamique du conflit en Colombie, de la réévaluation des besoins et des modifications apportées aux modalités d'exécution, notamment la réaffectation des ressources du gouvernement consacrées actuellement au transport intérieur, à l'entreposage et à la manutention, au bénéfice de l'aide directe aux personnes déplacées

PROJET DE DECISION*

Le Conseil approuve l'IPSR Colombie 10366.0, "Aide aux personnes déplacées en raison des violences en Colombie" (WFP/EB.1/2005/7-B/1).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le contexte de la crise

1. La Colombie compte la troisième population plus importante au monde de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) – soit 2,5 millions sur 43 millions d'habitants; le nombre de PDI a augmenté de 586 000 depuis l'élaboration de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 10158.0 en 2002. L'ampleur et le type des déplacements varient de manière cyclique selon les années. En moyenne, 300 000 nouveaux cas de déplacement ont été constatés chaque année depuis 2000, avec une pointe à 400 000 en 2002; le chiffre est tombé à 186 000 en 2003,¹ année pendant laquelle 82 pour cent des municipalités ont été touchées.
2. L'impasse actuelle, qui résulte d'un conflit qui dure depuis quatre décennies, a entraîné une augmentation des cas individuels de déplacement et une extension des troubles, d'où un schéma complexe d'anciennes et nouvelles zones d'expulsion et d'accueil. Un rapport² récent du *Consultoria para los Derechos Humanos y el Desplazamiento* (CODHES – Conseil pour les droits de l'homme et le déplacement) a souligné que 195 000 personnes vivent dans des communautés bloquées par des barrages et minées; ces personnes ne peuvent les quitter et n'ont ni accès ni à de la nourriture adéquate ni à des articles de première nécessité. Les déplacements sont aussi favorisés par la pulvérisation de produits chimiques sur les cultures illégales.
3. L'évolution de la dynamique du conflit a été mise en évidence au début 2004 par le Haut Commissaire adjoint du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Directeur exécutif adjoint du PAM et le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires humanitaires. Le Plan d'action humanitaire pour 2004–2005 (Phase II), les débats au sein du Comité exécutif pour les affaires humanitaires (ECHA) et un arrêté de la Cour constitutionnelle ont aussi indiqué que les PDI étaient gravement négligées.
4. Il est admis que les besoins d'aide sociale et humanitaire des PDI doivent faire l'objet d'une plus grande attention, mais le Gouvernement colombien supporte déjà les coûts du conflit et du service de la dette, lesquels représentent 63 pour cent de son budget.³
5. Il est peu probable qu'en 2005 les conditions soient propices à un redressement durable et au retour des PDI dans leur foyer. La sécurité est une condition préalable essentielle pour remettre en place les moyens de subsistance qui ont été détruits. Le caractère changeant des déplacements et la situation humanitaire mouvante exigent une intervention plus stratégique du gouvernement, appuyée par la communauté internationale, qui permette d'aider et de protéger comme il convient les PDI.
6. Par le biais de la présente IPSR, le PAM réorientera ses stratégies de secours et de redressement pour mieux répondre aux besoins alimentaires des PDI, éviter l'épuisement des actifs et stabiliser et préserver les moyens de subsistance.

¹ Profil de pays pour la Colombie, projet mondial PDI, 2003. Fondé sur des renseignements fournis par le CODHES.

² CODHES, 2003. *Guerra y Confinamiento: ¿Desplazados Sin Salida?* Ce rapport a été établi avec l'aide du HCR, du Département des projets et des services et Lutheran World Relief.

³ Rapport sur le développement humain 2003 et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) Colombie.



Analyse de la situation

7. Dans certaines zones, la faiblesse des institutions gouvernementales nuit à la bonne exécution de l'aide humanitaire en faveur des PDI. La stratégie consistant à dresser des barrages a été utilisée dernièrement dans 20 municipalités⁴ environ, qui comprennent souvent des populations autochtones ou afro-colombiennes, afin d'isoler les communautés et de restreindre l'entrée de biens, l'accès aux services sanitaires et la fourniture de l'aide humanitaire.
8. Les déplacements sont imputables aux menaces, à la destruction des moyens de subsistance, aux assassinats et aux massacres liés au trafic de drogues. Les véritables raisons pour lesquelles les personnes abandonnent foyer et moyens de subsistance sont toutefois complexes et varient d'une région à l'autre. Les opérations armées visant à s'accaparer les ressources naturelles sont liées au trafic de drogues et à l'extorsion (sous forme notamment d'impôt révolutionnaire et de racket de protection).
9. Près de 80 pour cent des PDI sont installées provisoirement dans des bidonvilles aux abords des villes. Les tensions entre PDI et communautés d'accueil s'accroissent à mesure que l'afflux de PDI exerce une plus grande pression sur des sociétés démunies. Les PDI recherchent du travail non qualifié, essentiellement dans le secteur informel, ce qui fait baisser des salaires déjà peu élevés et favorise l'exploitation. Environ 27 millions de Colombiens sont pauvres; 10 millions vivent en dessous du seuil de pauvreté absolue, parmi lesquels 2,5 millions de PDI.
10. D'après l'évaluation conjointe effectuée en 2004 par le PAM et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), les ménages déplacés à l'intérieur du pays disposent d'un revenu mensuel de l'ordre de 30 à 60 dollars, soit environ 42 pour cent du salaire minimum national. Les deux tiers des PDI vivent dans des logements inadéquats dépourvus d'installations sanitaires de base.
11. Les services de santé et d'hygiène sont mis à rude épreuve par le nombre croissant de personnes dont il faut s'occuper. Seuls 22 pour cent des PDI bénéficient de soins médicaux;⁵ la plupart ne peuvent y accéder faute de pouvoir présenter une pièce d'identité. Les taux de malnutrition sont plus élevés et les maladies plus fréquentes parmi les enfants déplacés: Médecins sans frontières (MSF) signale des carences en vitamine A, en fer et en calcium, ainsi que des taux de malnutrition chronique de l'ordre de 25 à 30 pour cent, alors qu'au niveau national, les taux sont de 10 pour cent (dans les villes) et de 19 pour cent (en milieu rural).
12. Plus de 48 pour cent des PDI sont des enfants âgés de 5 à 14 ans.⁶ Selon le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 70 pour cent des enfants déplacés ne retournent jamais à l'école; parmi les enfants scolarisés, 60 pour cent abandonnent à l'âge de 6 ou 7 ans, principalement pour des raisons économiques; 30 pour cent des filles déplacées entre 13 et 19 ans sont déjà mères ou sont enceintes;⁷ 56 pour cent n'ont pas terminé le cycle primaire. Les femmes représentent 50 pour cent des PDI, et la moitié d'entre elles sont

⁴ CODHES, 2004.

⁵ Organisation panaméricaine de la santé, 2002.

⁶ RSS. D'après le CODHES en 1999, 66 pour cent étaient âgés de moins de 19 ans.

⁷ PROFAMILIA, 2001. *Salud sexual y reproductiva en zonas marginales: situación de las mujeres desplazadas.*



chefs de famille;⁸ 86 pour cent des ménages de PDI dirigés par une femme vivent dans la pauvreté absolue avec 25 dollars par mois ou moins.⁹

Sécurité alimentaire et des moyens de subsistance

13. Pour fuir la violence, les ménages ruraux sont contraints d'abandonner leurs terres, principal actif qui assure leur sécurité alimentaire et leur subsistance. Les ménages déplacés à l'intérieur du pays sont particulièrement exposés car leur revenu disponible ne suffit pas à couvrir leurs besoins essentiels en ce qui concerne l'alimentation, le logement, l'éducation et la santé. La principale conclusion tirée de l'évaluation conjointe PAM/CICR était que la part du budget des ménages consacrée à la nourriture était beaucoup trop élevée, à savoir 60 pour cent, alors que l'éducation représentait 3 pour cent et la santé 6 pour cent. Dans les villes, il est souvent difficile d'accéder aux structures d'aide, qui sont insuffisantes et non viables. Les ménages de PDI qui ne disposent pas d'une source de revenu stable ont donc beaucoup de mal à couvrir leurs besoins essentiels.
14. L'évaluation conjointe PAM/CICR de 2004 signalait que 42 pour cent des ménages avaient travaillé au cours des 30 derniers jours. Des entretiens au sein de groupes cibles ont révélé que le salaire journalier est extrêmement bas, entre 2 et 4 dollars.
15. D'après l'évaluation, le régime alimentaire des PDI est inadéquat sur le plan nutritionnel du fait de l'insuffisance des revenus¹⁰. Parmi les ménages de l'échantillon étudié, 33 pour cent consomment très peu de nourriture, au sens où ils n'ont pas les moyens de manger régulièrement des aliments nutritifs en quantité suffisante. L'évaluation effectuée par le PAM en 2003 a aussi souligné que le régime des personnes récemment déplacées est insuffisant en termes de calories et de protéines; le déficit est particulièrement grave parmi les personnes déplacées depuis une période allant jusqu'à 12 mois.
16. En cas de déplacement, les femmes sont contraintes dans une plus large mesure que les hommes de réduire la qualité et la quantité de leur apport alimentaire et d'emprunter de grosses sommes. Les stratégies d'adaptation à court terme deviennent des mécanismes de survie à long terme, qui entravent gravement leur possibilité de parvenir à un certain degré de stabilité financière ou d'avoir un régime adéquat sur le plan nutritionnel.

Politiques et programmes gouvernementaux

17. Le caractère changeant de la situation humanitaire en Colombie a incité le gouvernement et la communauté internationale à réorienter leurs stratégies immédiates et à moyen terme d'aide aux PDI. La deuxième phase du Plan d'action humanitaire, élaborée de concert par les institutions nationales et la communauté internationale, appelle à une aide plus immédiate et plus directe des PDI et décrit des politiques et des investissements susceptibles de s'attaquer aux causes de la crise pour y apporter une solution durable.
18. En 1997, le gouvernement a passé la loi 387 et mis en place le *Sistema Nacional de Atención a la Población Desplazada por la Violencia* (Système national de prise en compte intégrale de la population déplacée), qui comprend 14 ministères et organismes couvrant l'agriculture, la sécurité sociale, la santé et l'éducation et qui est chargé de prendre des mesures intégrées pour résoudre le problème des PDI.

⁸ Rapport du gouvernement, 2001.

⁹ PAM, 2003. *Vulnerability to Food Insecurity of the Population Displaced by Violence in Colombia* (Vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des populations déplacées en raison des violences en Colombie), page 7.

¹⁰ Idem.



19. En 1999, le gouvernement a fait du RSS, l'organisme responsable de la planification, de la coordination et de la fourniture des services aux PDI. Un plan d'action a été élaboré, qui comporte quatre éléments: i) mesures de prévention; ii) aide humanitaire; iii) retour au foyer, transfert et stabilisation économique; et iv) protection. Le gouvernement, ses partenaires et la communauté internationale font porter leurs efforts sur ces priorités.
20. Selon le Système national, sur le budget de 90 millions de dollars alloué aux PDI en 1999–2002, 37 pour cent ont été consacrés à l'aide humanitaire et 52 pour cent au transfert, ce qui représente 43 pour cent et 19 pour cent des besoins identifiés.¹¹ On craint que l'aide humanitaire fournie par le gouvernement ne soit insuffisante, car elle est limitée par la loi à trois mois, et on s'interroge sur la capacité du gouvernement à faciliter le retour de 30 000 ménages déplacés d'ici à 2006. La plupart des personnes qui rentrent chez elles dans le cadre de fragiles accords avec des forces armées illégales n'ont aucune garantie de vivre en sécurité.¹² À ce jour, 12 000 familles déplacées seulement – soit environ 58 000 personnes – ont bénéficié d'une aide du RSS pour regagner leur région d'origine.
21. L'aide officielle vise uniquement la population enregistrée. Une étude du HCR a montré qu'en 2002, par exemple, 57 pour cent des nouvelles PDI n'ont reçu aucune assistance, qu'il s'agisse d'aide alimentaire ou autre.¹³
22. Les PDI qui sollicitent l'assistance du gouvernement sont enregistrées par le RSS et ont droit à trois mois d'aide alimentaire et non alimentaire. En sus du RSS, depuis 1987 le CICR prête secours aux PDI enregistrées et à d'autres qui le sollicitent directement.¹⁴
23. Les PDI sont encouragées à envoyer leurs enfants à l'école et à participer à des programmes visant à mettre en place des filets de sécurité à l'échelle communautaire et institutionnelle, et reçoivent en plus un colis d'urgence composé d'articles alimentaires et autres, qui représente généralement trois mois de rations alimentaires et d'articles ménagers essentiels. Les programmes d'aide alimentaire menés par d'autres organisations nationales et internationales sont limités à certaines régions et sont de petite envergure.

Intervention du PAM

24. Le PAM prête assistance aux PDI depuis 2000, par le biais de l'IPSR 6139 et de l'IPSR 10158.0; 350 000 PDI très vulnérables ont bénéficié d'une aide visant les femmes enceintes et les mères allaitantes, les enfants d'âge préscolaire et des écoles primaires, les enfants souffrant de malnutrition modérée à grave et les ménages participant à des activités de redressement axées sur l'acquisition de compétences, la remise en état des petites infrastructures et la production alimentaire.

Justification de l'IPSR

25. L'évolution de la dynamique des déplacements à l'intérieur du pays exige une intervention plus ciblée. Le PAM prévoit donc de réorienter et d'élargir son aide au titre de l'IPSR 10366.0 en apportant notamment des modifications à la logistique et aux programmes, en fournissant une aide plus complète aux nouvelles PDI et en renforçant les

¹¹ RSS, 2004. www.red.gov.co.

¹² Pour une analyse plus approfondie, voir Perez, 2004, Colombia Joint Rapid Needs Assessment. CICR/PAM, pages 28 à 31.

¹³ HCR, mai 2003, page 1.

¹⁴ CICR, 2003. Approximativement 110 000 bénéficiaires.



capacités sur le terrain. Du fait de l'ampleur de cette réorientation, le PAM mettra fin à l'IPSR actuelle et lancera l'IPSR 10366.0 en avril 2005.

26. La fourniture d'une aide alimentaire du PAM au titre de l'IPSR envisagée se justifie par le fait qu'un grand nombre de PDI, en particulier les cas récents, ne sont pas en mesure de se procurer des quantités suffisantes d'aliments nutritifs sur une base régulière.¹⁵

STRATEGIES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT

Besoins des bénéficiaires

27. L'évaluation conjointe PAM/CICR des besoins alimentaires et des autres besoins effectuée en 2004 a établi des catégories de consommation des ménages qui confirment qu'une grande partie des revenus des ménages est consacrée aux besoins alimentaires essentiels. Dans la catégorie la plus basse se trouvent les ménages dont la consommation alimentaire est la plus faible: ces ménages ne consomment pas tous les jours des denrées de base (les céréales et les tubercules qui constituent l'essentiel de n'importe quel régime);¹⁶ céréales, tubercules et oeufs sont consommés en association trois ou quatre jours par semaine. Les ménages relevant de cette catégorie ont besoin d'une aide alimentaire; il y a parmi eux des personnes déplacées récemment ou depuis plus longtemps, et des activités de secours et de redressement sont prévues.

Rôle de l'aide alimentaire

28. L'aide alimentaire du PAM vise i) à répondre aux besoins de consommation immédiats et ii) à servir de transfert de revenus pour éviter l'épuisement des actifs, réduire au minimum les effets de l'endettement et permettre la diversification des dépenses afin de satisfaire aux autres besoins essentiels. À plus long terme, l'aide alimentaire permettra aux PDI d'acquérir de nouveaux actifs et de commencer à investir dans des besoins essentiels tels que le logement, la santé et l'éducation. Les rations sont par conséquent conçues de manière à contribuer à un régime équilibré sur le plan nutritionnel, afin d'éviter une dégradation de l'état sanitaire et nutritionnel des PDI.
29. Il ressort des dernières enquêtes d'évaluation que les PDI consomment la totalité du colis alimentaire d'urgence, ce qui leur permet de disposer autrement du revenu familial. L'expérience montre que le logo du PAM apposé sur l'aide alimentaire à la différence des camions, colis ou autres articles non identifiés – constitue dans une certaine mesure une forme de protection contre les attaques pour les partenaires d'exécution et les PDI bénéficiaires.

Modalités du programme

30. L'IPSR est conçue comme un outil souple adapté à l'évolution des cas de déplacement, permettant au PAM d'identifier sans délai ceux qui ont le plus besoin d'une aide alimentaire par le biais d'évaluations rapides menées par les bureaux auxiliaires. Dans cette approche, la programmation et l'appui logistique sont souples, le personnel étant affecté en fonction des activités de secours et de redressement nécessaires.

¹⁵ Évaluation conjointe PAM/CICR sur les besoins alimentaires et autres, septembre 2004.

¹⁶ PAM/CICR, 2004. *Identifying Food and Non-Food Needs of Internally Displaced: A Joint Survey of Internally Displaced Populations*. Évaluation conjointe, septembre.



31. La démarche de l'IPSR est conforme aux Engagements renforcés en faveur des femmes et aux recommandations formulées en 2004 par la mission sur la parité hommes-femmes;¹⁷ elle s'appuie sur les activités déjà menées pour répondre aux besoins des femmes en matière d'aide et de protection.
32. L'IPSR a introduit des activités visant à favoriser l'autosuffisance des PDI dans des conditions peu propices à un retour en masse ou à la réinstallation. L'établissement d'un lien entre les composantes de secours et de redressement, les distributions générales ciblées faisant place à des activités spécifiques de vivres-contre-travail (VCT), vivres pour la formation et d'alimentation des groupes vulnérables, constitue une étape importante à l'appui des moyens de subsistance dans des situations humanitaires instables.
33. Le PAM est conscient de la nécessité de jeter des ponts entre les communautés d'accueil et les PDI; l'IPSR fait appel à des activités susceptibles d'apaiser les tensions entre les deux groupes.

Modalités de l'intervention

34. Les éléments de l'intervention relatifs aux composantes de secours et de redressement sont les suivants:
 - secours à l'intention des nouvelles PDI par le biais d'une ration générale réduite ciblée;
 - redressement à l'appui des moyens de subsistance par le biais d'un filet de sécurité tel que des activités VCT, vivres pour la formation et l'alimentation des groupes vulnérables; et
 - alimentation scolaire pour aider à transformer les modes de vie.

Évaluation des risques

35. Les risques qui pèsent sur l'exécution restent en grande partie inchangés par rapport à l'IPSR actuelle et sont récapitulés ci-après:
 - La sécurité des PDI bénéficiaires de l'aide alimentaire et du personnel du PAM. La sécurité dans le pays reste précaire; des actes de violence et de harcèlement commis par des groupes armés sont signalés chaque jour. De nouveaux investissements permettant de garantir la sécurité des agents, des locaux et des véhicules du PAM sont envisagés au titre des coûts d'appui directs (CAD) afin de satisfaire aux normes minimales de sécurité.
 - Intensification ou transformation du conflit. L'un ou l'autre cas pourrait limiter l'accès du PAM aux PDI. Le PAM préconisera des missions humanitaires conjointes et d'autres mécanismes de coordination afin de pouvoir parvenir jusqu'aux communautés bloquées par des barrages.
 - Disponibilité de ressources financières. Les besoins des PDI ont augmenté, et le risque de ne pas obtenir suffisamment de ressources financières pour mettre à exécution l'IPSR est toujours présent.
 - Disponibilité de l'appui et des programmes non alimentaires. Si des articles non alimentaires ne sont pas fournis en quantité suffisante, cela pourrait saper les possibilités de parvenir à l'autosuffisance.

¹⁷ Étude de cas pour la Colombie, septembre 2004.



But et objectifs

36. Le but de l'IPSR est de protéger et de stabiliser les moyens de subsistance des PDI et de renforcer la capacité de ces dernières à résister aux chocs (priorité stratégique 2). L'IPSR aura recours à deux stratégies complémentaires pour atteindre ce but:
- permettre aux nouvelles PDI d'accéder à une nourriture adéquate par le biais des activités de secours; et
 - créer des actifs humains et matériels pour préserver et diversifier la base d'actifs des PDI exposées à l'insécurité alimentaire.
37. Les résultats à long terme sont notamment les suivants:
- réduction de la part des dépenses consacrée aux articles alimentaires;
 - régime alimentaire plus diversifié;
 - préservation et diversification des actifs humains et matériels; et
 - accroissement du taux de fréquentation des écoles primaires par les enfants déplacés.

PLAN D'EXECUTION PAR COMPOSANTE

38. La composante de secours, constituée d'aide alimentaire à hauteur de 38 pour cent, regroupe des activités d'urgence qui se traduisent par la distribution d'une ration générale réduite à 160 000 nouvelles PDI, aux personnes vivant dans les communautés bloquées par des barrages et à celles susceptibles d'être déplacées. Les secours alimentaires du PAM couvriront les besoins alimentaires immédiats et permettront de protéger le capital humain et les actifs matériels des nouvelles PDI qui entrent dans la phase de transition initiale vers une autosuffisance accrue. Les distributions directes ciblées porteront sur les six premiers mois, qui correspondent à la période de déplacement la plus critique.
39. La composante de redressement de l'IPSR constituée d'aide alimentaire à hauteur de 62 pour cent, regroupe des activités de transition au cours desquelles sont mis en place des filets de sécurité pour:
- les nouvelles PDI qui ont bénéficié d'une assistance au titre de la composante de secours ou par l'intermédiaire du CICR/RSS et que l'on estime toujours être placées dans une situation d'insécurité alimentaire; et
 - les PDI à plus long terme qui continuent d'être exposées à l'insécurité alimentaire.
40. L'aide fournie les six premiers mois sera complétée par une aide alimentaire à plus long terme à l'intention des personnes déplacées depuis 6 à 12 mois; 339 000 personnes en bénéficieront. Les PDI souffrant d'insécurité alimentaire recevront des vivres au titre d'activités d'appui aux moyens de subsistance et de projets d'alimentation des groupes vulnérables et des écoliers. Des rations différenciées seront distribuées pour chaque type d'activités. Les groupes vulnérables sont notamment les enfants exposés à un risque nutritionnel, les enfants d'âge préscolaire et les femmes enceintes et les mères allaitantes.

Bénéficiaires, assortiment alimentaire et besoins en produits

41. Le PAM couvrira les principales régions d'accueil des PDI et fournira essentiellement une aide à 17 départements où la concentration de familles déplacées est la plus élevée: Antioquia, Bolivar, Bogotá/Cundinamarca, Meta, Cesar, Cauca, Chocó Córdoba, Magdalena, Sucre, Tolima, Santander, Atlántico, Norte de Santander, Valle del Cauca, Putumayo et Nariño. Toutefois, du fait du caractère mouvant de la crise et de l'évolution



des schémas de déplacement et des communautés isolées par des barrages, ces départements pourront changer.

42. L'évaluation conjointe des besoins du PAM et du CICR, qui a porté sur des ménages déplacés dans six départements, a permis d'identifier 366 000 PDI qui avaient besoin d'une aide alimentaire; à ceux-ci se sont ajoutés 20 000 personnes vivant dans des communautés isolées par des barrages. Près de 113 000 enfants bénéficieront du projet d'alimentation scolaire déjà financé. Aussi, une aide sera apportée chaque année à 499 000 bénéficiaires.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR CATÉGORIE						
Programme	Bénéficiaires	Durée	2005	2006	Femmes	Hommes
Maintien des moyens de subsistance						
Distribution générale	Nouvelles PDI communautés isolées par des barrages	3 à 6 mois	160 000	160 000	81 600	78 400
Protection des moyens de subsistance						
Enfants de moins de 5 ans à risque		180 jours	50 000	50 000	25 500	24 500
Enfants de moins de 2 ans (SMI)*		330 jours	10 000	10 000	5 100	4 900
SMI	Femmes enceintes et mères allaitantes	330 jours	18 000	18 000	18 000	
Préscolaire	Enfants de 2 à 6 ans	240 jours par an	35 000	35 000	17 850	17 150
VCT/VPF	PDI et hôtes vulnérables	150 jours	113 000	113 000	57 630	55 370
Alimentation scolaire						
Alimentation scolaire	Enfants de 6 ans et plus	180 jours par an	113 000	113 000	57 630	55 370
Total			499 000	499 000	263 310	235 690

* Santé maternelle et infantile.

Rations

43. Le PAM veillera à ce que les vivres fournis à l'IPSR soient enrichis en micronutriments chaque fois que possible; le sel est déjà iodé. Le bureau de pays étudie, en collaboration avec les fournisseurs et le gouvernement, la possibilité d'un enrichissement des huiles en vitamine A.
44. L'assortiment alimentaire sera adapté aux habitudes alimentaires locales grâce à des achats locaux. On trouvera dans le tableau 2 l'assortiment alimentaire du PAM au titre de chacune des composantes. La *bienestarina* est un mélange de blé et de soja enrichi en vitamines, en sels minéraux et en lait à faible teneur en matières grasses; la composition en a été établie à l'origine par le PAM. Le gouvernement a distribué 3 740 tonnes de *bienestarina* en plus de la ration du PAM.



TABLEAU 2: BESOINS ALIMENTAIRES TOTAUX ET RATION INDIVIDUELLE QUOTIDIENNE						
Produit	Besoins totaux (en tonnes)	Vivres pour les nouvelles PDI (g)	Femmes enceintes et mères allaitantes (g)	Enfants à risque de moins de 5 ans et de moins de 2 ans (SMI) (g)	Précolaire et école primaire (g)	VCT/VPF (g)
Riz	31 030,0	300	100	100	67	300
Légumes secs	8 880,5	75	25	25	33,33	75
Huile végétale	3 888,0	25	25	25	16,67	25
Panela*	3 887,5	25	25	25	16,67	25
Bienestarina	3 740,0		50	50	33,33	
Sel	873,0	5	5	5	5	5
Total	52 959,0**					
Calories		1 634	919	919	670	1 634

* Sucre en morceaux.

** 49 220 tonnes sont fournies par le PAM.

Sélection des activités

⇒ *Nouvelles PDI – Protection des moyens de subsistance*

45. Les critères de ciblage visent notamment les personnes qui ont été déplacées depuis peu (depuis six mois ou moins) et les nouvelles PDI qui bénéficient d'une aide du CICR/RSS.
46. Le PAM s'emploiera à élargir les activités d'urgence aux PDI qui s'inscrivent auprès du RSS et du CICR. La durée moyenne de l'assistance sera donc accrue.
47. Environ 40 pour cent des nouvelles PDI ne s'inscrivent pas auprès du RSS¹⁸ et ne bénéficient pas d'une aide du CICR. Le processus d'enregistrement auprès du RSS est peut-être méconnu, ou difficile et trop long; les PDI hésitent sans doute à l'entreprendre. La portée des activités du CICR n'est peut-être pas suffisante, bien qu'il dispose de 16 bureaux. Le PAM fournira donc des rations d'urgence par l'intermédiaire des Services de secours catholique,¹⁹ soit sous la forme d'une ration familiale, soit par l'intermédiaire de cantines communautaires, selon qu'il conviendra. Des rations à emporter seront distribuées aux femmes adultes des ménages ciblés à des points de distribution facilement accessibles depuis leur foyer si possible.

¹⁸ Rapport du HCR, 2002. Renvoie aux PDI non inscrites entre 1995 et février 2002.

¹⁹ Les Services de secours catholique couvrent 71 diocèses et 1 600 paroisses dans l'ensemble du pays.



⇒ *Vivres à l'appui du renforcement des moyens de subsistance et de la création d'actifs*

48. Les critères de ciblage visent les bénéficiaires de la composante de secours exposés à l'insécurité alimentaire, qui consacrent au moins 60 pour cent de leur revenu à l'alimentation, les groupes vulnérables et les enfants des écoles primaires dans les régions à fortes concentrations de PDI.
49. Les activités VCT tiendront compte des priorités des PDI, notamment en matière d'assainissement, de construction de logements, d'équipements collectifs et d'écoles. Le PAM continuera de soutenir des projets agricoles à cycle court, si possible, dans le but d'améliorer la consommation alimentaire des familles.
50. Les activités VPF encouragent la protection sociale et facilitent l'intégration communautaire. Une formation professionnelle est offerte aux PDI dans le cadre de programmes organisés par le gouvernement et des organisations non gouvernementales (ONG), en vue de développer leurs compétences et d'améliorer leur compétitivité sur les marchés urbains du travail. Les rations constituent une mesure d'incitation supplémentaire qui pousse les PDI à acquérir de nouvelles compétences. Le PAM et ses partenaires s'efforceront d'atteindre l'objectif de participation de 70 pour cent de femmes aux activités VPF.
51. Les activités VPF et VCT nécessiteront des intrants non alimentaires tels que des outils agricoles de remplacement, des matériaux de construction et du matériel de formation; certaines dépenses sont couvertes au titre des Autres coûts opérationnels directs (Autres COD) tandis que d'autres sont prises en charge par le gouvernement ou par d'autres partenaires d'exécution. Les personnes qui participeront à ces activités recevront des rations individuelles quotidiennes représentant 1 634 calories.

⇒ *Alimentation des groupes vulnérables*

52. Enfants à risque. L'activité ciblera les enfants souffrant de malnutrition modérée à grave et les enfants de moins de 5 ans qui présentent un risque de malnutrition, dans les communautés à forte concentration de PDI. Les enfants acceptés dans le programme recevront une ration équivalant à 919 calories.
53. Femmes enceintes et mères allaitantes et enfants de moins de 2 ans. L'activité ciblera les femmes enceintes et les mères allaitantes des communautés à forte concentration de PDI, âgées de 13 à 19 ans (23 pour cent), et les femmes enceintes de moins de 19 ans (7 pour cent).²⁰ Par le biais de ses partenaires, le PAM fournira une ration qui apportera 919 calories et 25 g de protéines aux mères et à leurs enfants âgés de moins de 2 ans.
54. *L'Instituto Colombiano de Bienestar Familiar* (Institut colombien pour la protection de la famille) et les ONG offriront des séances de sensibilisation aux mères qui participeront aux deux programmes, afin d'améliorer leurs connaissances en matière de soins infantiles, de pratiques sanitaires et nutritionnelles, notamment en ce qui concerne la santé génésique et la sensibilisation au VIH/SIDA. Un programme de déparasitage sera mis en oeuvre en collaboration avec une institution locale au niveau municipal, avec l'appui de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).
55. Enfants d'âge préscolaire âgés de 3 à 6 ans. Les enfants d'âge préscolaire déplacés à l'intérieur du pays recevront des déjeuners cuisinés sur place, ce qui permettra aux parents,

²⁰ PROFAMILIA, 2001. *Encuesta de salud sexual y reproductiva en zonas marginales: Situación de las mujeres desplazadas.*



notamment aux mères, de participer à d'autres programmes d'intégration parrainés par le gouvernement ou des ONG, ou de trouver d'autres sources de revenus. Un ciblage minutieux des bénéficiaires dans les communautés empêchera tout chevauchement avec d'autres activités. La ration apportera 670 calories par enfant et par jour et 20 grammes de protéines.

56. Alimentation scolaire. Les enfants des écoles primaires recevront un déjeuner scolaire équivalant à 670 calories et 20 g de protéines. Les repas seront préparés par les cuisiniers de la communauté, lesquels recevront des rations VCT. Par le biais de ses partenaires, le bureau de pays formera des femmes volontaires à la préparation des aliments et à leur entreposage, à l'hygiène, aux soins infantiles et à la nutrition. Aucune alimentation scolaire n'est prévue dans les régions à forte concentration de nouvelles PDI.

Mécanisme d'approbation des activités

57. Les mécanismes d'approbation ont été révisés. Le rôle des bureaux auxiliaires a été renforcé de façon à ce qu'ils puissent répondre rapidement aux demandes émanant du terrain et des partenaires d'exécution. De nouveaux mécanismes d'approbation faisant intervenir les partenaires et impliquant une coordination renforcée au niveau régional sont en cours d'élaboration.
58. Les partenaires d'exécution soumettront des propositions d'activités et de projets aux bureaux auxiliaires du PAM conformément aux procédures établies. Les bureaux auxiliaires passeront en revue les résultats de l'évaluation rapide, compte tenu des critères de ciblage et d'autres aspects des propositions; une fois toutes les étapes terminées, les bureaux auxiliaires approuveront les projets. Les femmes des communautés de PDI participeront aux activités de planification afin de garantir que leurs besoins sont satisfaits.
59. Les bureaux auxiliaires du PAM surveilleront la sélection des activités par les partenaires d'exécution et les résultats obtenus.

Dispositions institutionnelles et coordination

60. L'homologue du PAM pour cette IPSR sera l'*Agencia Colombiana de Cooperación* (Agence colombienne pour la coopération internationale). Le PAM travaillera, dans le cadre d'accords, avec le RSS, l'ICBF, des organisations religieuses, des ONG internationales et nationales, des municipalités et des autorités régionales.
61. Le PAM négociera un partenariat avec l'Église catholique du fait des possibilités importantes qu'elle offre pour atteindre de nouvelles PDI, enregistrées ou non, dans les communautés d'accueil. L'Église catholique inspire confiance, ce qui renforce sa capacité à atteindre les PDI qui autrement ne s'inscriraient pas. Dans les régions où l'Église catholique n'est pas en mesure d'intervenir, des accords seront conclus avec la Croix-rouge colombienne.
62. Les capacités seront renforcées sur le terrain pour faire face à l'évolution des schémas de déplacement. Le PAM disposera de cinq bureaux auxiliaires principaux et de cinq antennes dans les régions d'accueil des PDI, couvrant 17 départements. Les bureaux auxiliaires seront responsables de la coordination des activités avec les dix bureaux de terrain de l'Organisation internationale des migrations (OIM), les six bureaux de terrain du HCR, les quatre bureaux du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et les trois bureaux du Bureau pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).
63. Les bureaux auxiliaires principaux seront dotés d'un coordonnateur de programme, d'un assistant chargé des rapports de suivi et d'évaluation (S&E), de deux contrôleurs sur le



terrain, de deux chauffeurs et d'un assistant administratif; les antennes disposeront d'un coordonnateur, d'un contrôleur et d'un chauffeur. Ces ressources supplémentaires en personnel figurent dans les CAD. Le PAM veillera à ce que les bureaux auxiliaires et les bureaux de terrain continuent à partager leurs locaux avec d'autres institutions dans la mesure du possible.

64. Par l'intermédiaire du RSS, de l'ICBF et des gouvernements régionaux et locaux, le Gouvernement colombien contribuera au financement d'intrants non alimentaires et à d'autres coûts opérationnels jusqu'à concurrence de 30 millions de dollars, dont 3 740 tonnes de bienestarina, conformément à la déclaration d'intention signée en septembre 2004. Les engagements du gouvernement seront clairement indiqués dans le Protocole d'accord.
65. Le PAM participe à la deuxième phase du Plan d'action humanitaire, en assurant la direction du sous-groupe thématique sur la sécurité alimentaire. Il a renforcé ses partenariats avec l'UNICEF, l'OMS, l'OIM, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et des ONG en vue de la conduite d'activités conjointes, de l'amélioration des aspects techniques, de programme et opérationnels de l'assistance fournie par le PAM, de l'amélioration du ciblage et du suivi des distributions alimentaires et de l'évaluation de l'impact de l'aide alimentaire du PAM. Tous les accords de partenariat comprennent les Engagements renforcés en faveur des femmes et prévoient des campagnes de sensibilisation au VIH/SIDA.

Renforcement des capacités

66. Le PAM dispensera une formation au personnel et aux partenaires d'exécution dans les domaines de la logistique, de la gestion axée sur les résultats, du suivi et de l'évaluation, de l'analyse différenciée par sexe et de la sensibilisation au VIH/SIDA. Il renforcera les capacités de ses principaux partenaires d'exécution dans le but de consolider ses activités avec un nombre plus restreint de partenaires.
67. Un *Manuel sur les procédures et les opérations* sera remis à tous les partenaires d'exécution du PAM et plusieurs activités de formation seront organisées (comprises dans les Autres COD), ce qui permettra aux partenaires d'exécution de respecter les exigences du PAM en matière de ciblage et de suivi. La formation professionnelle sera axée sur les besoins particuliers des PDI, des femmes essentiellement, pour favoriser leur réintégration et renforcer leur capacité à subvenir aux besoins de leur famille.

Dispositions logistiques

68. Pour garantir l'efficacité et la rentabilité des livraisons, de la manutention des produits et de leur suivi, le bureau de pays disposera de cinq entrepôts/points de livraison avancés (PLA) situés aussi près que possible des points de distribution finale (PDF) et facilitera la livraison de vivres dans les régions éloignées. Le bureau de pays imputera ces dépenses, estimées à 110 dollars la tonne, au budget TTEM (transport terrestre, entreposage et manutention).
69. **Achats des produits.** Selon les contributions en espèces ou en nature, le PAM fera appel à des fournisseurs privés pour les achats locaux de riz, de panela, d'huile végétale et de sel. Les légumes secs sont en général achetés au niveau international, les prix étant élevés sur les marchés locaux, et réceptionnés au port de Barranquilla. Pour réduire au minimum les coûts et garantir un suivi correct des produits, les colis ont un poids normalisé de 1 kilogramme s'agissant des composantes qui nécessitent de petits emballages; les autres quantités sont achetées en sacs ordinaires de 50 et 25 kilogrammes.



70. **Entreposage.** Le bureau de pays établira cinq PLA à Barranquilla, Medellín, Bucaramanga, Bogotá et Cali, et partagera de préférence ses locaux avec les bureaux auxiliaires principaux. Les entrepôts sont dotés en personnel et disposent de matériel de télécommunication. Dans le cas des achats locaux, les fournisseurs livreront les produits aux cinq PLA.
71. **Transport.** Des sociétés locales seront enregistrées auprès des PLA pour assurer le transport des produits à destination des PDF. Les tarifs en vigueur pour des périodes plus courtes pourront être obtenus auprès des transporteurs inscrits, afin de renforcer la concurrence et de réduire les coûts. Le transport fera toutefois l'objet d'un contrat passé avec le bureau de pays de Bogotá pour tous les entrepôts.
72. Le Système d'analyse, de traitement et de suivi du mouvement des produits (COMPAS) sera installé dans les cinq entrepôts et le bureau de pays; il permettra de consigner les données de distribution issues des rapports des partenaires. Pour garantir un bon démarrage, un employé de bureau expérimenté chargé de la saisie des données passera un mois avec les employés nouvellement recrutés pour compléter leur formation initiale.

Suivi et Évaluation

73. Le Bureau du PAM en Colombie est l'institution chef de file en matière d'analyse de la vulnérabilité et de l'évaluation des besoins des PDI. Le PAM a mis au point un *Sistema de Identificación y de Monitoreo de la Vulnerabilidad Alimentaria* (Système d'identification et de suivi de la vulnérabilité alimentaire), qui est utilisé par les partenaires et d'autres institutions dans l'ensemble du pays. Ce système permet au bureau de réunir des informations de référence et de suivre les progrès réalisés dans la réduction des vulnérabilités alimentaires. Une enquête nutritionnelle de neuf mois financée par l'Office humanitaire de la Communauté européenne (ECHO) évaluera l'état nutritionnel et la santé des ménages déplacés à l'intérieur du pays, et permettra d'établir des comparaisons avec les ménages non déplacés vivant dans les mêmes communautés.
74. Le PAM continuera d'honorer ses engagements dans le domaine de la gestion axée sur les résultats et de renforcer ses capacités dans les bureaux auxiliaires du bureau de pays en les dotant de contrôleurs supplémentaires, en introduisant une méthodologie d'évaluation rapide qui favorisera l'élaboration d'indicateurs de référence et de liens entre COMPAS et les rapports normalisés sur les projets. La collecte des données fera intervenir des méthodes quantitatives et qualitatives permettant aux partenaires d'exécution d'obtenir des renseignements normalisés et garantissant que les contrôleurs du PAM recourent les informations. Des universités mèneront des études de suivi spéciales.
75. Les responsabilités, en matière de suivi, des partenaires du PAM et des comités qui prennent livraison des produits seront définies dans le *Manuel sur les procédures et les opérations*. Les données normalisées sur la distribution des produits aux bénéficiaires comprendront le nombre de rations distribuées par sexe et par région, la vérification sur place dans les sites de distribution, et la vérification aléatoire de la gestion des produits, ainsi que des études de cas sur la consommation et les dépenses alimentaires.
76. Des rapports de situation hebdomadaires figureront dans les rapports d'urgence que le PAM fera aux donateurs et aux partenaires, et le site EPWeb du PAM sera un instrument utile de planification et d'intervention. Une évaluation finale est prévue pour 2007.

Mesures de sécurité

77. En raison des problèmes de sécurité en Colombie, les Nations Unies ont ouvert un bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité (UNSECOORD)



et établi un plan de sécurité qui est régulièrement mis à jour. En collaboration avec l'UNSECOORD, le PAM forme son personnel aux notions de sécurité avant de l'affecter à un poste sur le terrain. En décembre 2003, l'UNSECOORD a classé la province de Putumayo dans la phase III de sécurité et le reste du pays dans la phase II, à l'exception de Bogotá DC et de Cartagena, classées phase I. Des autorisations sont délivrées pour les mouvements de personnel dans les zones classées phases II et III.

78. Le PAM a loué les services d'un agent de sécurité international spécial pour satisfaire aux normes minimales de sécurité applicables aux opérations (MOSS) et garantir la sécurité maximale du personnel. Les mesures de sécurité mises en place dans les bureaux du PAM et les communications sont en train d'être améliorées; il convient notamment de signaler que la largeur de bande a été augmentée pour faciliter l'accès à l'internet dans tout le pays et l'infrastructure du réseau élargie; le coût récurrent mensuel du raccordement de la microstation terrienne (VSAT) au WINGS a été inclus dans le budget. Les investissements faits en vue de la conformité aux MOSS ont entraîné des augmentations considérables des CAD.

Stratégie de retrait

79. Le PAM a peu de prise sur l'avenir du conflit, mais il déploiera davantage d'efforts pour concevoir des activités destinées à aider les PDI à s'adapter à leur nouvel environnement.
80. En raison d'une nouvelle loi qui oblige les municipalités à soutenir les programmes d'alimentation scolaire, un grand nombre d'écoles reçoivent une aide alimentaire du gouvernement. Le processus peut prendre du temps; certaines écoles sont déjà parvenues à s'émanciper de l'aide du PAM.

Mécanisme d'urgence

81. Un plan d'urgence actualisé sera parachevé avant fin 2004. L'accroissement des efforts visant à mettre fin à 40 années de guerre pourrait dans un premier temps exacerber le conflit, puis permettre d'accéder à des communautés auparavant bloquées par des barrages ou entraîner une augmentation des déplacements à court terme. Le nombre de réfugiés pourrait croître par suite de confrontations entre groupes armés à proximité des frontières, en particulier en Équateur, au Panama et au Venezuela.

PROPOSITION BUDGETAIRE ET BESOINS EN PRODUITS

82. L'opération nécessitera la livraison de 49 220 tonnes de vivres, outre les 3 740 tonnes de *bienestarina* fournies par le gouvernement, dont 20 124 tonnes pour les interventions d'urgence et 29 095 tonnes pour les activités d'appui aux moyens de subsistance. Le coût pour le PAM s'élève à 40,2 millions de dollars, soit 32,0 millions de dollars de coûts opérationnels directs (COD), 5,6 millions de dollars de CAD et 2,6 millions de dollars de coûts d'appui indirects (CAI).

RECOMMANDATION DU DIRECTEUR EXECUTIF

83. Il est recommandé au Conseil d'administration d'approuver l'IPSR, dans les limites du budget présenté aux annexes I et II.



ANNEXE I

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne (dollars)	Valeur (dollars)
COÛTS POUR LE PAM			
A. Coûts opérationnels directs			
Produits			
– Riz	31 690	442,30	14 016 376
– Sucre	3 888	332,58	1 292 935
– Huile végétale	3 888	1 239,69	4 819 369
– Sel iodé	874	195,18	170 615
– Légumes secs	8 880	497,38	4 416 953
Total, produits	49 220		24 716 248
Transport extérieur			399 600
Total partiel, TIEM			5 426 518
Total, TTEM			5 426 518
Autres coûts opérationnels directs			1 389 933
Total, coûts opérationnels directs			31 932 299
B. Coûts d'appui directs (voir l'annexe II pour les détails)			
Total, coûts d'appui directs			5 597 309
C. Coûts d'appui indirects (7%)			
			2 627 073
COÛTS TOTAUX POUR LE PAM			40 156 680
¹ Il s'agit là d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. Le contenu peut varier en fonction de la disponibilité des produits.			



ANNEXE II

BESOINS D'APPUI DIRECTS (dollars)	
Dépenses de personnel	
Administrateurs internationaux	981 900
Personnel national des services généraux	19 250
Personnel temporaire	1 751 067
Heures supplémentaires	5 015
Consultants nationaux	44 054
Voyages officiels du personnel	1 060 739
Formation et perfectionnement du personnel	119 432
Total partiel	3 981 457
Dépenses de bureau et autres dépenses récurrentes	
Location des locaux	193 420
Services collectifs	170 849
Fournitures de bureau	95 204
Communication et services TI	185 782
Assurance	57 701
Réparation et entretien du matériel	86 559
Coûts d'entretien et d'exploitation des véhicules	237 235
Autres dépenses d'administration	21 000
Services fournis aux institutions des Nations Unies	19 236
Total partiel	1 066 986
Matériel et autres dépenses fixes	
Véhicules	194 285
Mobilier, outils et matériel	153 706
Matériel TC/TI	200 876
Total partiel	548 867
TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS	5 597 309



ANNEXE III: CADRE LOGIQUE: IPSR COLOMBIE 10366.0 (2005–2007)

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Source des données et fréquence	Risques, hypothèses
Protéger et stabiliser les moyens de subsistance des personnes déplacées – Priorité stratégique 2			
1. Stabiliser les moyens de subsistance (composante de secours)			
<p>Résultat:</p> <p>1.1. Accès accru des PDI exposées à l'insécurité alimentaire à des aliments plus diversifiés.</p>	<p>Indicateurs de résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1.1.a. Pourcentage des dépenses des ménages de PDI visés consacré à la nourriture.¹ ➤ 1.1.b. Pourcentage des ménages de PDI visés dont la fréquence et la diversité des aliments consommés ont augmenté.¹ ➤ 1.1.c. Pourcentage de PDI dans l'ensemble du pays recevant des rations alimentaires du PAM.¹ 	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluations rapides des besoins et études de référence - SIMVA et système de suivi - Enquête nutritionnelle - Rapports et études de cas - Études nationales 	<p>Les fonds sont versés en temps voulu et sont suffisants.</p> <p>Les PDI sont disposées à être identifiées.</p> <p>Les problèmes de sécurité ne réduisent pas de manière significative l'accès du PAM ou de ses partenaires d'exécution.</p> <p>Les ONG et les partenaires d'exécution s'engagent à porter secours aux PDI qui souffrent de la faim, et ils disposent des capacités financières, techniques et humaines nécessaires pour ce faire et pour réaliser des évaluations des besoins et des études de référence.</p>
<p>Produits essentiels</p> <p>1.1.1 Produits alimentaires livrés en temps voulu aux PDI récemment identifiées.</p>	<p>Indicateurs de produits</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1.1.1.a Volume de produits alimentaires distribués aux PDI visés.² ➤ 1.1.1.b Nombre de PDI visés recevant des vivres.² 	<ul style="list-style-type: none"> - COMPAS - Nombres de participants ventilés par sexe - Registres de distribution - Suivi après distribution - Base de données du projet du PAM - S&E du PAM et de ses partenaires d'exécution 	



ANNEXE III: CADRE LOGIQUE: IPSR COLOMBIE 10366.0 (2005–2007)

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Source des données et fréquence	Risques, hypothèses
2. Préserver les moyens de subsistance et augmenter les actifs (redressement)			
<p>Résultat:</p> <p>2.1 Les PDI exposées à l'insécurité alimentaire sont de plus en plus à même de conserver et de diversifier le capital humain et les actifs matériels.</p>	<p>Indicateurs de résultats</p> <p>2.1.a. Même indicateur que pour 1.1.a.</p> <p>2.1.b. Pourcentage de ménages de PDI visés capables de conserver ou d'augmenter leurs actifs.³</p>	<p>Même indicateur que pour 1.1.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Engagements renforcés en faveur des femmes : enquête de référence. 	<p>Même indicateur que pour 1.1.</p> <p>Aide complémentaire non alimentaire fournie par d'autres intervenants.</p>
<p>Produits essentiels</p> <p>2.1.1 Les PDI exposées à l'insécurité alimentaire et les groupes vulnérables ont accès à des activités de création d'actifs appuyées par une aide alimentaire.</p>	<p>Indicateurs de produits</p> <p>2.1.1.a. Mêmes indicateurs que pour 1.1.1 a et 1.1.1.b.⁴</p> <p>2.1.1.b. Nombre de PDI visés participant à des activités de création d'actifs.⁵</p> <p>2.1.1.c. Nombre d'actifs créés par le biais d'activités VCT/VCF.</p>	<p>Même indicateur que pour 1.1.1</p>	
3. Promouvoir l'accès à l'éducation et réduire l'écart entre garçons et filles dans l'enseignement			
<p>Résultat:</p> <p>3.1 Les enfants déplacés continuent de fréquenter l'école.</p>	<p>Indicateurs de résultats</p> <p>3.1.a. Pourcentage de garçons et de filles terminant l'année scolaire.⁶</p> <p>3.1.b. Taux annuel d'abandon.⁶</p> <p>3.1.c. Taux de fréquentation scolaire par sexe dans les écoles primaires bénéficiant de l'aide du PAM.⁶</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Même indicateur que pour 1.1 - Statistiques scolaires - Étude de référence sur l'alimentation scolaire et enquête de suivi 	<p>Même indicateur que pour 2.1.</p> <p>Rapports conservés dans les écoles primaires.</p>



ANNEXE III: CADRE LOGIQUE: IPSR COLOMBIE 10366.0 (2005–2007)

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Source des données et fréquence	Risques, hypothèses
<p>Produits essentiels</p> <p>3.1.1 Denrées alimentaires fournies aux enfants déplacés qui fréquentent les écoles primaires bénéficiant d'une aide du PAM.</p>	<p>Indicateurs de produits</p> <p>3.1.1.a. Nombre de garçons et de filles recevant des vivres.</p> <p>3.1.1.b. Quantité de vivres distribués dans les écoles.⁷</p> <p>3.1.1.c. Nombre d'écoles bénéficiaires.</p>	<p>Même indicateur que pour 1.1.1.</p>	

1 – Personnes récemment déplacées/déplacées depuis moins de six mois par rapport aux PDI à long terme, ventilation par type de dépense - alimentaire et non alimentaire.

2 – Par âge et par sexe, distribution prévue et effective, et type de produit.

3 – Par actifs matériels, humains et sociaux conservés, par actifs créés grâce à des activités VCT ou compétences acquises par le biais d'activités VPF, par tranche d'âge et par sexe.

4 – Par mode de distribution et par groupe cible: personnes récemment déplacées, filles et garçons de moins de cinq ans exposés à un risque nutritionnel, femmes enceintes/mères allaitantes, filles et garçons d'âge préscolaire.

5 – Par sexe, activités prévues et effectives, activités VCT ou VPF.

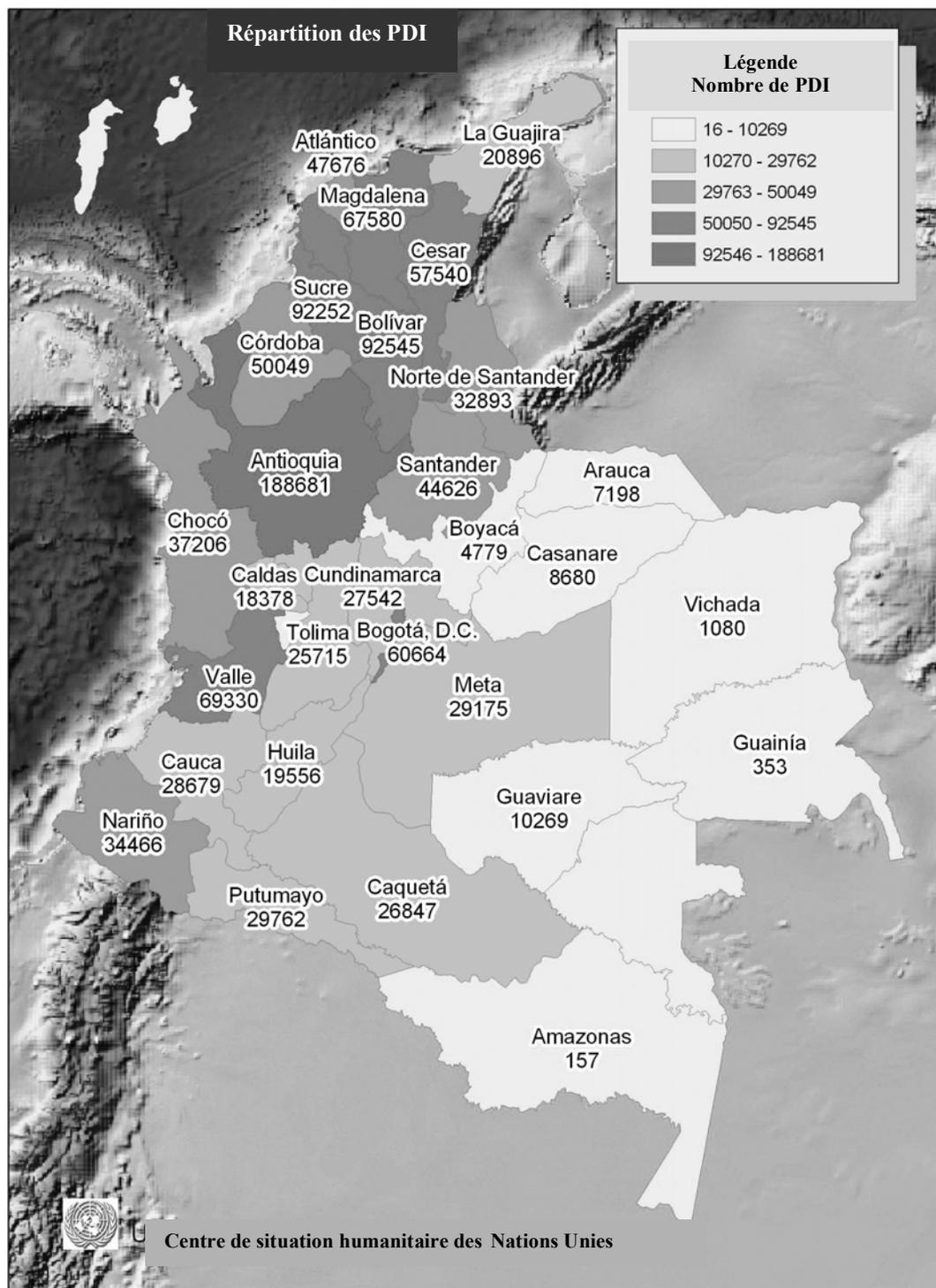
6 – Par comparaison avec l'année de référence.

7 – Quantités prévues et effectives, et type de produit.



ANNEXE IV

IPSR COLOMBIE 10366.0



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

Autres COD	Autres coûts opérationnels directs
CAD	coûts d'appui directs
CAI	coûts d'appui indirects
COD	coûts opérationnels directs
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CODHES	Conseil pour les droits de l'homme et le déplacement)
COMPAS	Système d'analyse, de traitement et de suivi du mouvement des produits
ECHA	Comité exécutif pour les affaires humanitaires
ECHO	Office d'aide humanitaire de la Communauté européenne
VPF	vivres pour la formation
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCDH	Haut commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
S&E	suivi et évaluation
MSF	Médecins sans frontières
OCHA	Bureau pour la coordination des affaires humanitaires
OIM	Organisation internationale des migrations
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	organisation non gouvernementale
PDF	point de distribution finale
PDI	personne déplacée à l'intérieur de son propre pays
PDM	suivi après distribution
PLA	point de livraison avancé
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RSS	Réseau de solidarité sociale
SMI	santé maternelle et infantile
TIEM	transport intérieur, entreposage et manutention
TTEM	transport terrestre, entreposage et manutention
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNSECOORD	Coordonnateur des mesures de sécurité de l'Organisation des Nations Unies
VCT	vivres-contre-travail
VSAT	microstation terrienne